

Nouvelles locales du mercredi 03 décembre 2014

@rib News, 03/12/2014 | Politique - Vote ce mercredi après-midi par l'Assemblée nationale du Burundi des commissaires de la Commission de médiation et de conciliation (CVR). Ainsi, ont été élus Monseigneur Jean Louis Nahimana, Monseigneur Bernard Ntahoturi, Mme Libérate Nicayenzi, Madame Clotilde Niragira, Monseigneur Jean Pierre Madaraga, Docteur Didace Kiganahe, Frédéric Dahirimana Yamuremye, Cheikh Ali Shabani, Monseigneur Onesphore Nzigo, Mme Clotilde Bizimana et Mme Pascasie Nkinahamira. Le trio qui dirigera cette Commission est composé de Monseigneur Jean Louis Nahimana (Président), Monseigneur Bernard Ntahoturi (Vice-président) et Madame Clotilde Niragira (Secrétaire exécutive).

Après que la commission parlementaire ait sélectionné les 33 dossiers dans plus de 725 qui avaient été déposés, l'Assemblée nationale a ainsi donc procédé au vote de ces 11 commissaires après qu'ils aient, à tour de rôle, devant la plénière une brève motivation orale des raisons qui ont poussé chacun à déposer sa candidature. Il s'agit d'un total de 11 commissaires en raison de 6 Hutu, 4 Tutsi et 1 Mutwa et sur le côté genre, il s'agit de 7 hommes et 4 femmes. Les députés issus du parti Uprona avaient boycotté cette séance à l'exception d'André Ndayizambwe Kabura François qui est vice-président de l'Assemblée nationale. [bonesha/rtr/rtnb/isanganiro/rpa] - Le parti Uprona aile de Nitije interprète la décision de la Cour de justice de la communauté est-africaine comme une reconnaissance du droit que le comité central élu en 2009 dispose de convoquer et tenir une réunion comme organe suprême de ce parti. Jean Baptiste Manwangari trouve que le texte fondamental de ce parti est clair et que les membres de ce comité central sont ainsi actuellement membres de ce parti. Il constate que même ceux qui ont été chassés de ce parti peuvent regagner leurs places afin que cette réunion puisse enfin avoir lieu. Il trouve également que le président de la cour suprême devrait assurer la mise en application de cette décision ; pourtant il trouve à la pression du pouvoir, il peut ne pas le faire. [isanganiro/rpa] - Le ministre de l'Intérieur estime que selon la décision de la Cour de justice de la communauté est-africaine, le comité central du parti Uprona élu en 2009 est le seul organe habilité à représenter le parti Uprona. Edouard Nduwimana trouve que cette décision ne diffère en rien de celle que la Cour suprême du Burundi avait prise. Pourtant, il tient à préciser que c'est le président qui représente également le parti et qui est habilité à convoquer et diriger cette réunion du comité central à défaut de lui, son vice-président. Ici, il précise donc que c'est bien Concilie Nibigira qui est la présidente de ce parti même si certains croient au contraire et qui est ainsi compétente pour convoquer cette réunion du comité central de 2009. [isanganiro/rpa] - Les partis politiques de l'opposition dans la commune Rumonge de la province Bururi au sud du pays dénoncent la distribution des cartes nationales d'identité constatée ici et là dans cette commune. En effet, après que des cartes nationales d'identité aient été saisies chez le représentant zonal du parti CNDD-FDD à Minago ; d'autres cartes étaient en train d'être complétées chez le représentant de ce même parti sur la colline Mugara de la même commune ce mardi. Le doyen de cette commune dans la CEPI Bururi a constaté lui-même cet incident mais l'abbé Minani Appolinaire fait savoir qu'il va donner rapport à ses supérieurs. De plus, après son départ, la transcription sur ces cartes a continué en bonne et due forme. Ces partis critiquent la fraude électorale et demandent que cette attitude soit arrêtée dans les meilleurs délais. L'administrateur communal de Rumonge admet personnellement qu'il a signé plus de 2500 cartes d'identité vierges avant d'être missionné et ajoute qu'il ignore comment ces cartes auraient pu arriver entre les mains de la population avant d'être complétées. Le procureur de la République dans cette province de Bururi affirme qu'il n'a pas encore été saisi de cas. [isanganiro/bonesha/rpa] - La coalition des partis de l'opposition (COPA) demande avec insistance à la CENI d'être indépendante pour qu'elle puisse travailler dans la transparence qui satisfait tous les partenaires des élections. Selon le président de cette coalition nouvellement formée, il y a des fautes qui sont commises par la CENI ou par ses membres et qui sont dénoncées par les observateurs mais qui ne sont pas punies ou corrigées suite peut-être à des pressions de la part du parti au pouvoir. Jean de Dieu Mutabazi estime tout de même que les partis politiques ne devraient pas se retirer du processus de préparation des élections comme cela s'observe dans ces jours. Il leur fait en effet un clin d'oeil que la politique de la chaise vide ne fait que favoriser le parti au pouvoir qui se retrouve seul candidat aux élections et dont la victoire ne fait qu'être constatée aisément ; ce qui engendre une hégémonie d'un seul pouvoir. Il demande ainsi de ne pas laisser le contrôle du processus électoral à une seule partie.

[bonesha/isanganiro/rpa] - Le ministre de l'Intérieur annonce que son ministère a pris une série de mesures pour essayer de contenir les irrégularités constatées dans l'opération de distribution de la carte nationale d'identité polémique. Ainsi, Edouard Nduwimana annonce que désormais, les cartes d'identité sont distribuées aux chefs-lieux des communes et dans les bureaux communaux. Il annonce que celui qui sera trouvé en possession des cartes d'identité sans cachet ni empreinte digitale sera considéré comme un fraudeur et sera puni conformément à la loi. Il demande par là même à la CENI de prendre à l'endroit de telles personnes des sanctions de ne pas voter ou se faire inscrire par conséquent. La CENI de sa part a ajouté sur la liste des cartes à présenter pour se faire inscrire la carte d'identité ou d'identité à l'aveugle tout en précisant que celui qui se munira d'une telle pièce devra aussi être accompagné de trois membres du corps professoral. [isanganiro/rpa/bonesha/rtr/rtnb] | Education - Alors que les États généraux de l'éducation en sont à leur deuxième jour, le parti des travailleurs PTD Twungurunani trouve que le système de l'école fondamentale est venu mettre en péril le domaine de l'éducation soit disant pour l'améliorer. Selon le président de ce parti, les professeurs ne sont plutôt amplifiés et l'enseignement a été disqualifié. Le professeur Paul Nkuzimana trouve que les salles de classe ne suffisent pas et que les enseignants font face à des effectifs pléthoriques qu'ils ne peuvent pas maîtriser. Ce qui engendre selon lui, une diminution de la qualité de l'enseignement. Et cela s'ajoute à la suppression des écoles d'enseignement supérieur qui étaient pourtant utiles pour les étudiants qui se trouvaient dans des conditions optimales pour la réussite. [bonesha/isanganiro/rtr] - Certains experts en matière de l'éducation estiment que la réussite du système BMD dans l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique accuse une réussite remarquable, il faut résoudre certains problèmes. Selon Sylvie Hatungimana qui a animé une étude à ce sujet ce mercredi, il faut que les problèmes liés aux

locaux, aux enseignants et aux moyens financiers soient r solus avant tous les autres. Elle trouve que les  tudiants doivent  tre encadr s dans tous leurs travaux et  tre  valu s de temps en temps afin de s assurer de l assimilation de la mati re d une mani re constante. De m me, elle trouve que les professeurs doivent avoir des sc ances de recyclage pour leur permettre de mettre   jour leurs connaissances scientifiques. [rtnb/bonesha/isanganiro/rtr]